

Janvier 2022

N° 109

# Le Petit Naujacais



## Sommaire :

- Le mot du Maire
- Conseils municipaux
- Les associations
- Infos municipales
- Pêle Mêle
- Mémoire Naujacaise
- Parole d'opposition
- Urbanisme
- Les annonceurs

## ÉTAT CIVIL

Décès :

BARANGÉ Francis le 02/12/2021

Bulletin Municipal trimestriel

# LE MOT DU MAIRE

Naujacaïses, Naujacaïs,

L'année 2021 aura été compliquée et particulière à bien des égards.

La situation sanitaire nous a obligé à faire l'impasse sur le repas des aînés, à annuler la cérémonie des vœux, moments d'échanges privilégiés, et je le regrette profondément.

Mes premiers souhaits pour cette nouvelle année sont des vœux de santé pour vous et vos proches, de convivialité retrouvée et de prospérité pour la commune.

Mon propos ici n'est pas de dresser un bilan, même si beaucoup de travail a été réalisé en 2021. Il s'agit plutôt de se projeter sur cette nouvelle année.

La municipalité s'est fixée un programme pour 2022 et j'espère que cette crise sanitaire qui perdure nous permettra de le mener à bien.

Sans faire de liste exhaustive, il s'agit en particulier:

- d'assurer l'entretien des infrastructures, en particulier des fossés et des crastes, travaux peu valorisés mais pourtant indispensables, et aussi de poursuivre la réfection des routes.
- de finaliser les chantiers de rénovation: celui de la salle des fêtes (changement du cumulus et réfection de la toiture), la sécurisation de l'Eglise et du Club House avec une mise aux normes du circuit électrique.
- de poursuivre les aménagements du camping municipal (clôture, assainissement, accueil, emplacements, signalétique...) et de rénover l'épicerie du Pin Sec.

Au delà de ces travaux «naturels» d'entretien de nos installations il est également prévu:

- La création d'un local d'archives dans la Mairie pour le confort et la sécurité des employés municipaux
- La création d'un jardin d'enfants dans le Bourg pour les plus petits
- La création d'un boulodrome en plein air aux abords du stade pour les plus grands
- La création d'une borne lumineuse d'informations pour tout le monde.

Enfin le programme d'investissement lourd concernant le réseau d'adduction d'eau potable se poursuivra :

- Après la première tranche, lancée et terminée en 2021, 2022 mettra en œuvre la deuxième tranche (conduite principale de la route de la Gare) et la troisième tranche (conduite principale route du Pin Sec.
- 2022 verra également le lancement du programme de création du nouveau forage

# CONSEILS MUNICIPAUX

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021

Approbation du rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice (RPOS 2020) : DCO/22/11/2021/01

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable  
**DÉCIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération  
**DÉCIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)  
**DÉCIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Approbation du choix du nouveau délégataire pour la DSP 2022 DEA/22/11/2021/02

Durée : sept (7) années

Début de l'exécution du contrat : 01/01/2022

Fin du contrat : 31/12/2028

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

### **APPROUVE**

le choix de l'entreprise SUEZ Eau France en tant que Concession-délégataire du service public de l'eau potable.

les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes parmi lesquelles le Règlement du service.

### **AUTORISE**

le Maire à signer le contrat de délégation de service public

Surtaxe de l'eau 2022 : DEA/22/11/2021/03

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir la part fixe à 29.50€ par abonné et par semestre et de passer la part variable du M3 de 0.35€ à 0.7567€, nouvelle tarification applicable au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Approbation du plan de gestion de la forêt communale: DFO/22/11/2021/04

après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau plan de gestion de la forêt communale 2021-2035.

Surtaxe de l'eau 2022 : DEA/22/11/2021/03

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir la part fixe à 29.50€ par abonné et par semestre et de passer la part variable du M3 de 0.35€ à 0.7567€, nouvelle tarification applicable au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Changement de dénomination de la rue du Pin Franc en rue des Anciens Combattants de l'Afrique du Nord DCO/22/11/2021/05

Les anciens combattants de l'Afrique du Nord ont demandé s'il serait possible de renommer une rue de la commune à la mémoire des soldats morts en Algérie.

M. Le Maire a étudié la requête de ces derniers de façon à gêner le moins possible les administrés jouxtant la rue.

Il s'avère que c'est la rue du Pin Franc (qui n'existe plus) qui est le choix le plus favorable. (3 administrés).

Il propose donc au Conseil Municipal de dénommer l'actuelle « Rue de Pin-Franc » en « Rue du 19 mars 1962 – fin de la guerre d'Algérie »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la modification proposée par M. Le Maire.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET CAMPING : DCA/22/11/2021/06

Décision modificative du Budget camping par virement de 126 000€ de la section fonctionnement vers la section investissement. Unanimité.

## DATES D'OUVERTURE DU CAMPING 2022 :

Dates d'ouverture du camping municipal pour la saison 2022, du 21 mai au 25 septembre pour les groupes et du 11 juin au 11 septembre pour les familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte les dates ouvertures du Camping Municipal pour la saison 2022

## TARIFS CAMPING 2022 : DCA/22/11/2021/08

		Tarifs 2021	Périodes	Tarifs 2022	Périodes	Tarifs 2022
<b>CAMPING</b>	Forfait 2 pers.+ 1 tente + 1 voiture	17.00 € 20.00 €	juin et septembre	19.00 €	Juillet et août	22.00 €
	Forfait Véloodyssée	15.00 €	Juin et septembre	15.00 €	Juillet et août	15.00 €
	Personne supplémentaire	7.00 €	Juin et septembre	7.00 €	Juillet et août	7.00 €
	Enfant de 2 à 13 ans	5.00 €	Juin et septembre	5.00 €	Juillet et août	5.00 €
	Tente supplémentaire	7.00 €	Juin et septembre	7.00 €	Juillet et août	7.00 €
	Supplément électrique	5.00 €	Juin et septembre	6.00 €	Juillet et août	6.00 €
	chien	4.00 €	Juin et septembre	4.00 €	Juillet et août	4.00 €
	Frais de dossier	1.50 €	Juin et septembre	3.00 €	Juillet et août	3.00 €
	Location de coffre	4.00 €	20% reversé au prestataire	idem		idem
	Location d'armoire frigo		Juin et septembre	2 €/jour 10€/sem		
	Employé saisonnier	5.00 €	Juin et septembre	7.00 €	Juillet et août	7.00 €
	Camping car (sur aire camping car)		Juin et septembre	10.00 €	Juillet et août	10.00 €
<b>RÉGIE RÉSERVATIONS CAMPING – ANNEE 2022</b>						
<b>Réservations camping</b>	Arrhes	25 %	10.12.2010	De janvier à mai		idem
<b>Taxe de séjour : 0.22 € /jour /personnes de + de 18 ans</b>						

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les tarifs 2022 pour le Camping.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## TARIFS COMMERCES PIN-SEC 2022 : DCO/22/11/2021/10

Monsieur le Maire propose de fixer pour la saison 2022 les redevances, charges comprises, des emplacements commerciaux au site du Pin Sec.

Noms des commerces	Redevances 2021	Redevances 2022
Alimentation	7 000 €	8 000 €
Ecole de Surf Lionel CHATEL	5 000 €	5 200 €
Boulangerie	5 000 €	5 200 €
Rôtisserie	5 000 €	5 500 €
Glacier	5 000 €	5 500 €
Moules-Frites	5 000 €	5 200 €
Pizzeria	5 000 €	5 500 €
Restaurant le PARADOU	24 000 €	0 €
Restaurant plage	7 000 €	8 000 €
Snack ou grillades	5 000 €	5 500 €
Snack bio	5 000 €	5 500 €
Commerce CHICHI (remorque)	2 500 €	3 500 €
Salle de sport	500 €	500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions : Mme ECRIVAIN-AUBIN Pauline, BOUCHEREAU-BOISSON Séverine, CARON Johny), accepte les tarifs 2022 pour les commerces du Pin-Sec.

## TARIFS COMMUNE 2022 : DCO/22/11/2021/11

Les membres de la commission se sont concertés afin de proposer les différents tarifs pour l'année 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, Tarifs inchangés sauf le repas à la cantine scolaire qui passe de 2,90 € à 3,00 € le 1er septembre 2022 ainsi que la garderie , de 1.20 € à 1,25€.

## CRÉATION DES EMPLOIS SAISONNIERS POUR LE CAMPING DU PIN-SEC POUR 2022 : DCA/22/11/2021/12

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide du recrutement de 13 emplois saisonniers : 1 directeur – 3 chargés d'accueil – 3 agents techniques et 6 agents d'entretien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DÉCIDE** la création de treize emplois saisonniers,

**AUTORISE** M. le Maire à recruter des agents contractuels à pourvoir ces emplois.

## DATES DE SURVEILLANCE DE LA PLAGE 2022 : DCO/22/11/2021/13

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la plage du Pin-Sec sera surveillée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022 par des maîtres-nageurs sauveteurs du SIVU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte les dates de surveillance de la plage du Pin-Sec pour la saison 2022.

# CONSEILS MUNICIPAUX

## **RENOUVELLEMENT CONTRAT CNP (ASSURANCE PERSONNEL) 2022 : DCO/22/11/2021/14**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a demandé une proposition d'assurance à CNP Assurances pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de souscrire au contrat assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année ;

**AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE POUR LE**

### **NETTOYAGE MANUEL DES PLAGES ANNÉE 2022 : DCO/22/11/2021/15**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**Décide** de mettre en place le nettoyage manuel des plages pour la saison 2022

**Charge** Monsieur le Maire et le secrétariat de toutes les démarches de demande de subvention à M. le Président du Conseil Départemental de Gironde

## **XVII) BUDGET SERVICE DE L'EAU : EMPRUNTS AUPRÈS DU CRÉDIT AGRICOLE D'AQUITAINE POUR LE DÉPLACEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE SUR LA RD3**

Pour faire suite à la délibération (DEA/17/05/2021/08) donnant autorisation à Monsieur le Maire de contracter un emprunt de 600 000 € sur le budget de l'eau pour la rénovation du réseau d'adduction d'eau potable, il doit être fait appel au **Crédit Agricole d'Aquitaine** pour financer la tranche ferme concernant la RD3 par :

- Un EMPRUNT de 93 000 € sur 15 ans au taux de 1.046 % avec remboursement trimestriel de 1 676.78 €.
- Une AVANCE DE TRESORERIE de 154 950 € en attente de versement total des subventions affectées par arrêtés. Taux euribor de -0.443 %, taux floré de 0.50 % sur durée du prêt 2 ans, avec remboursement anticipé à tout moment.
- Une AVANCE DE TVA de 93 360 € au taux euribor de - 0,443 %, taux floré de 0.50 % sur une durée de 2 ans avec remboursement anticipé à tout moment.

Avis est demandé au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, et autorise Monsieur le Maire à contracter :

- Un EMPRUNT de 93 000 € sur 15 ans au taux de 1.046 % avec remboursement trimestriel de 1 676.78 €.
- Une AVANCE DE TRESORERIE de 154 950 € en attente de versement total des subventions affectées par arrêtés. Taux euribor de -0.443 %, taux floré de 0.50 % sur durée du prêt 2 ans, avec remboursement anticipé à tout moment.
- Une AVANCE DE TVA de 93 360 € au taux euribor de - 0,443 %, taux floré de 0.50 % sur une durée de 2 ans avec remboursement anticipé à tout moment.

# CONSEILS MUNICIPAUX

Autorise Monsieur Yves BARREAU, Maire, à signer les contrats de prêts auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine ainsi que les pièces annexes.

## DÉLIBÉRATION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL (1 607 HEURES) : DCO/22/11/2021/17

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

Article 1<sup>er</sup> : Durée annuelle du temps de travail du personnel de la collectivité

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) calculée de la façon suivante :

Nombre total de jours sur l'année	365
Repos hebdomadaires : 2 jours x 52 semaines	- 104
Congés annuels : 5 fois les obligations hebdomadaires de travail	- 25
Jours fériés	-8
Nombre de jours travaillés	= 228
Nombre de jours travaillées = Nb de jours x 7 heures	1596 heures arrondi à 1 600 heures
+ Journée de solidarité	+ 7 heures
<b>Total en heures :</b>	<b>1 607 heures</b>

**La municipalité remercie l'ensemble  
des annonceurs pour leur participation  
à l'élaboration du Petit Naujacais**

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



De la part de toute l'équipe de Gym Impulse, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022 pleine d'énergie et de beaux projets.

Je profite de ces vœux pour vous remercier sincèrement de votre fidélité tout au long de cette année compliquée en raison du contexte Covid-19.

Nous vous réservons encore bien d'autres magnifiques cours de Pilates avec notre prof préférée Géraldine et avons hâte de les partager avec vous.

Que l'horizon de cette nouvelle année rime avec sport plaisir, énergie et réalisation et qu'elle protège nos familles et nos amis.

Venez nous retrouver le mardi à 19 h 30 et le jeudi à 10 h 30 à la salle des fêtes de NAUJAC.

A très vite à nos cours de PILATES

Les membres du Comité des fêtes vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année. Nous avons réussi à recruter des nouveaux membres. Si les mesures sanitaires s'améliorent, nous aimerions organiser :

- Le 26 mars, un loto
- Le 20 mai, une sortie à la frontière espagnole avec la possibilité de profiter de la fête médiévale de Béhobie
- Le 28 mai, un vide-greniers dans le bourg
- Du 2 juillet au 27 août, les marchés gourmands
- Le 15 août, vide-greniers à Saint-Isidore
- Le 8 octobre, vide-greniers dans le Bourg
- Le 26 novembre, une sortie à la frontière espagnole à Dancharia

Nous espérons tous vous retrouver rapidement afin de vous faire passer de bons moments.

Le Président

Jean-Paul LEGRUMELEC



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

**Pour 2022 de belles  
randos, la santé  
et rester Zen  
avec March'Évasion**



**2021: +90 randos, 850km parcourus  
1350€ de dons collectés pour Octobre Rose  
et le Téléthon**

**info: 06.75.20.67.89 - <https://marchevasion.com>**

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

**Association Les Matous Vagabonds 33990**  
 ( Association Loi de 1901, article 5 du décret du 16 août 1901, article 2 )  
 Siège Social : 38 rue de Nichotte, 33 990 HOURTIN  
 06.77.24.96.60 / 06.78.78.42.23



Tout d'abord, nous vous souhaitons une très bonne année !

L'Association Les Matous Vagabonds de Hourtin et Naujac débute en ce mois de janvier, sa 4ème année d'existence.

Elle poursuit auprès des chats errants de ces 2 communes, son action de stérilisation, identification, soins et nourrissage et mise à l'adoption des chatons et chats sociables.

En 2021,

66 chatons ont été récupérés dans la nature et placés en famille d'accueil. Ils ont été mis en règles : identifiés, vaccinés, déparasités, soignés car certains présentaient des problèmes de santé. Tous ont été adoptés. Ils seront stérilisés à l'âge requis.

47 chats adultes sociables ont été adoptés.

Au total, 81 chats adultes ont été pris en charge. Les chats non sociabilisables ont été remis sur leur lieu de capture où ils sont nourris par des bénévoles.

Plusieurs tâches sont requises pour la bonne marche de l'association aussi les personnes motivées pour nous venir en aide sont les bienvenues :

- Nourrissage des chats sur les divers sites.
- Trappage d'un chat avec son transport chez le vétérinaire pour stérilisation et identification.
- Devenir Famille d'Accueil le temps des soins, de la sociabilisation en vue d'une adoption.
- Récupération d'un chat blessé ou décédé sur la voie publique et vérification de son identification.
- Aide lors d'évènements ( collectes de nourriture/marché de pâques ou Noël ).
- Construction de cabanes de nourrissage. Une va être installée et entretenue par des bénévoles sur le site du SMICOTOM .

L'association a pour but cette année encore d'éviter la prolifération des félins en menant des campagnes de stérilisation ceci afin de leur éviter une vie de misère dans la nature.

Elle a besoin pour ce faire de l'aide de la population.

Un rappel pour les propriétaires d'animaux : penser à la stérilisation et à leur identification ( cette dernière étant obligatoire ).

Pour des renseignements complémentaires, contacter l'Association par le biais de Messenger ou par téléphone.

## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



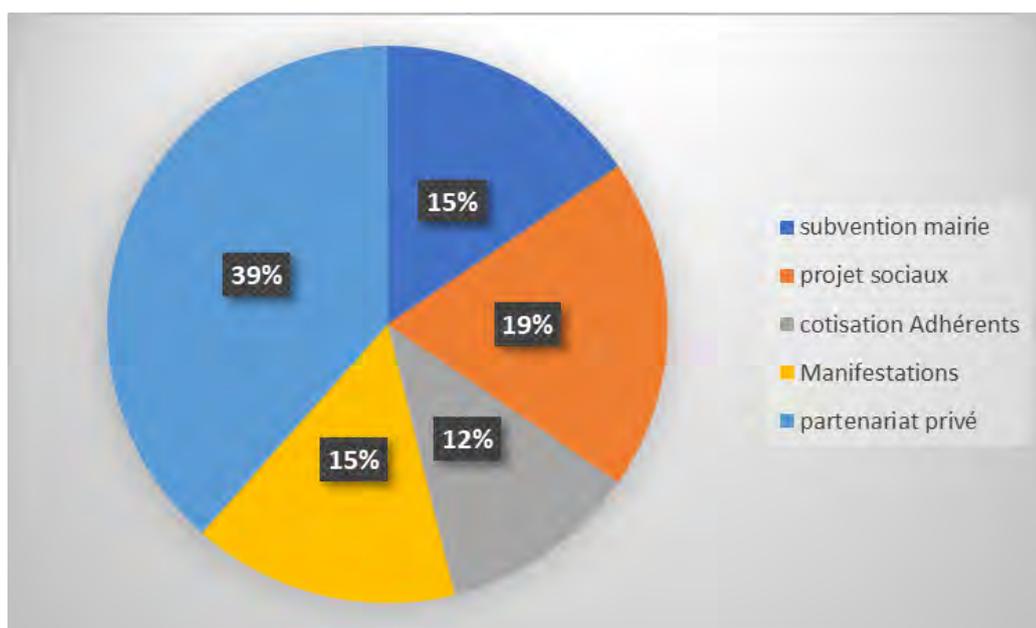
Le club de foot du FC Cœur Médoc Atlantique est né d'un projet sportif de territoire, il découle d'un regroupement de clubs représentant principalement les communes de Soulac, Le Verdon, Talais, St Vivien, Lesparre, Hourtin et bien sur Naujac.

L'objectif premier est d'offrir à chaque enfants ou adultes de pratiquer son activité favorite, à savoir, le football dans nos quelques 26 équipes engagées en compétition.

Notre club possède environ 420 licenciés ce qui en fait un des 20 plus gros club de Nouvelle Aquitaine en termes d'adhérents, constitué d'environ 80 bénévoles, 260 jeunes de moins de 18 ans, et 80 adultes seniors.

Dans la structuration, un comité directeur formé de 30 membres est en charge de la gestion du club qui tant toutefois vers une professionnalisation avec un emploi permanent et 2 contrats en alternance dont 1 plus spécifiquement orienté vers la communication et la recherche de partenariat. Pour la logistique des déplacements entraînements ou rencontres, nous avons la chance d'avoir 6 minibus appartenant à notre association.

Avec un budget de 260 000 €, financièrement proche d'une gestion d'entreprise



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Une des spécificités de notre association est la création depuis maintenant plus de 5 ans d'un projet intergénérationnel avec le centre du bien vivre ensemble animé par un éducateur spécialisé. Ce centre permet à nos seniors de plus de 60 ans de trouver un lieu convivial autour de différents ateliers tels que la prévention des chutes, la gym douce, l'aide-mémoire et autres.

En collaboration avec la mairie de Naujac, une réunion de présentation sera mise en place dès que la situation sanitaire le permettra. Ces activités sont gratuites, entièrement financées par nos partenaires.

Pour revenir à la partie sportive, nous disposons de plusieurs terrains pour notre pratique dont les 2 terrains de la commune. Lors des rencontres, le complexe de Naujac fait rêver bon nombre d'adversaires tant la pelouse du terrain d'honneur est comparée à une moquette. Le club tout entier remercie la municipalité pour tous les efforts effectués au quotidien pour les infrastructures.

Concernant les plus jeunes de 5 à 8 ans, les entraînements se font de manière géographique avec la constitution de pôle permettant une proximité. Les autres équipes s'entraînent en alternance sur les infrastructures mis à disposition par les communes. Pour information, les U14, U15 et Seniors s'entraînent le vendredi sur le terrain annexe de Naujac.

Les équipes de jeunes obtiennent depuis le début de la saison de très bons résultats mettant en valeur la qualité de notre encadrement mais aussi de notre formation. Une de nos joueuse évoluant en mixité dans la catégorie U15 va représenter nos couleurs lors de rencontres inter régions avec la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, nous lui souhaitons plein de réussite.

Notre équipe seniors 1 évolue en Régionale 2, 2<sup>ème</sup> niveau régional, avec à la tête de l'encadrement un ancien international français mais surtout issu du Médoc à savoir Lilian Laslandes. Après un début de saison difficile, l'objectif du maintien doit être atteint pour cette fin de saison. Notre équipe réserve évolue quant à elle en départementale 2 avec comme objectif la montée en départementale 1.

Les anciens ne sont pas laissés de côté puisqu'une section vétérans loisirs fonctionne avec entraînement le mercredi soir et rencontre amicale le vendredi soir, où le plaisir et la convivialité en sont les maîtres mots.

Pour en terminer, de nouveaux projets sont en cours de réflexion avec des professionnels du pôle de santé de Naujac pour le suivi médical des joueurs par exemple.

Le samedi et le dimanche, lors de la présence de nos couleurs sur les terrains de Naujac, venez les encourager cela fera le plus grand plaisir à nos joueurs.

## INFOS MUNICIPALES

### ROUTE DU PREUILH

La route du Preuilh vient de bénéficier de quelques travaux de stabilisation des bas-côtés avec un apport de 210 tonnes de calcaire pour un montant de 5700 euros TTC et une couche d'accroche goudron par la société PEREZ pour un montant de 27 552 euros. Cette route très empruntée et très dégradée nécessitait un traitement urgent.

### BUS SCOLAIRE

Le deuxième bus de la commune (le plus ancien) a été vendu pour la somme de 9 000 €



### ÉCOLE

Si la situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser le Noël des Enfants à la salle des fêtes, les petits n'ont pas été oubliés.

Le vendredi 17 décembre 2021 à l'école communale, ils ont bénéficié d'un repas de fête et dans chaque classe d'un atelier « Friandises » réalisé par Gourmandises de Lesparre. A l'heure du Départ, ils ont pu emporter leur composition de bonbons et un livre cadeau. De l'avis du corps enseignant et des parents, les enfants ont passé une agréable journée.

Les enfants non scolarisés à Naujac ont également reçu un « cadeau ».



## INFOS MUNICIPALES

### NOUVEAUTÉ

Le local communal implanté au 8 route de la Gare (à côté du Vival) a vu l'ouverture le 1<sup>er</sup> Janvier d'un cabinet Conseils en Neuro-Nutrition sous l'enseigne Pleine Conscience. Aurore FAYOLA, praticienne en Sophrologie et Phytothérapie se fera un plaisir de vous y accueillir. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau service au sein de la Commune.



*Votre spécialiste*  
Aurore Fayola

Conseils en Neuro-Nutrition  
Rééquilibrage Alimentaire

Praticienne en Sophrologie  
Gestion  
du Stress, des Emotions

Phytothérapie



MAIL :  
PLEINECONSCIENCE.GIRONDE@GMAIL.COM

FACEBOOK :  
PLEINECONSCIENCE.GIRONDE

INSTAGRAM :  
PLEINECONSCIENCE.GIRONDE

8, ROUTE DE LA GARE  
33990 NAUJAC-SUR-MER

07.56.94.98.33

SITE INTERNET  
WWW.PLEINECONSCIENCE.GIRONDE.COM

Office National des Forêts  
COMMUNE DE NAUJAC-SUR-MER - PLAN PLAGE DU PIN SEC  
Projet de remodelage dunaire - travaux de génie écologique



### DUNE DU PIN SEC

Dans le cadre de la GEMAPI (retrait de Côte), la dune Nord de la Plage du Pin Sec va subir quelques travaux à partir du 24 janvier 2022. Ces travaux sont engagés par l'Office National des Forêts sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Médoc Atlantique.

Ce chantier va entraîner des perturbations d'accès à la plage pour les promeneurs. Si un arrêté d'interdiction d'accès par la voie principale est pris, la municipalité a ouvert un passage latéral et un accès à la plage côté Sud.

# INFOS MUNICIPALES

## ACTIVITÉS BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous propose pour les « tout-petits »

- des histoires
- Des comptines qui font danser les mains
- Un atelier créatif

Proposé par Évelyne PUIG

Venez partager avec nous ce moment, le 1er jeudi de chaque mois de 10h00 à 11h00

Suite au sondage réalisé lors de la distribution des colis de fin d'année, nous vous invitons à vous retrouver autour de jeux de société (Scrabble, Belote...) tous les vendredis aux heures d'ouverture.

Rappel des horaires d'ouverture :

- le vendredi de 15h30 à 17h30
- Le samedi de 10h00 à 12h00



# INFOS MUNICIPALES

## MISE EN DEMEURE DES SERVICES DE L'ÉTAT

Par courrier recommandé du 21 décembre 2021, les services de l'État nous rappellent que :  
L'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public a mis en place un dispositif réglementaire visant à garantir, à terme, l'accessibilité à l'ensemble de la chaîne de déplacement.

A défaut d'une mise en accessibilité réalisée avant le 31 mars 2019, et afin de proposer un cadre soutenable financièrement, le législateur avait créé le dispositif d'agenda d'accessibilité programmée (ad'AP), à déposer avant le 31 mars 2019 et qui permettait à chaque propriétaire d'établir un calendrier de travaux et un plan de financement de la mise en accessibilité de son patrimoine pour une durée maximale de 3 ans.

L'accessibilité d'un établissement recevant du public (ERP), qu'il y ai eu des travaux préalables ou pas, doit être formalisée par une attestation à transmettre à la Préfecture du département.

Il est précisé qu'à ce jour la commune ne dispose pas « d'Ad'AP ».

Au regard de cette situation, nous sommes invités à fournir dans un délai de 2 mois à compter de la réception du courrier (3 janvier 2022), des éléments explicatifs concernant la situation de notre patrimoine et les justificatifs de mise en accessibilité et de conformité.

Des vérifications effectuées, il ressort que la commune n'a jamais procédé au moindre contrôle de ces ERP.

Il nous est rappelé que désormais tout propriétaire n'ayant pas déposé d'Ad'AP s'expose à des sanctions financières d'un montant de 1 500 € à 5 000 € par bâtiment.

Devant cette « contrainte », nous avons immédiatement mandaté un bureau de contrôle afin de mener les expertises nécessaires qui nous permettrons dans un premier temps de répondre aux services de l'État et en second lieu de régulariser la situation.



### BAR DE L'UNION

**Myriam et Frédéric ont fait valoir leurs droits à la retraite et ont baissé le rideau du Bar de l'Union, le 5 décembre 2021.**

**Nous les remercions très sincèrement pour leur accueil, sympathie, simplicité ainsi que leurs petits et grands plats qui satisfaisaient grandement nos palais.**

**De part les amitiés qu'ils ont liés à Naujac, nous ne doutons pas que nous les reverrons régulièrement.**

**La situation sanitaire que nous vivons et l'incertitude de fonctionnement de ce type d'établissement n'engagent pas à une reprise rapide.**

**Mimi et Fredo, nous vous regrettons déjà !**

# PÊLE MÊLE

## CLINS d'OEIL dernier trimestre 2021



FRENCHMAN les 1, 2 et 3 octobre.



OCTOBRE ROSE



Vide grenier les 9 et 10 octobre



HALLOWEEN le 31 octobre



Nettoyage forêt le 6 novembre



TÉLÉTHON

# PÊLE MÊLE

## Conseil municipal enfants

Élections le 22 octobre



Remise des écharpes aux enfants élus



Cérémonie du 11 novembre



# PÊLE MÊLE

## Arbres de naissance



Ewen



Lyzanna et Séléna



Éloi



Lou

# MÉMOIRE NAUJACAISE

## MÉMOIRE DE MAQUISARD

Quand j'ai commencé à travailler après l'école et pendant la guerre, j'ai d'abord été employé à la scierie chez Fortage avec mon père. Mon travail consistait à aider Madame Dasse qui passait les bois à la raboteuse et aussi à faire brûler les copeaux. Je n'ai pas dû rester bien longtemps et je suis allé retrouver mon oncle Robert qui était chef d'équipe aux chantiers du Rhin. Pour me mettre en condition, j'ai dû commencer par chauffer les rivets, c'est à dire chauffeur de clous, le riveur travaillait aux pièces ce qui fait qu'il fallait que ça saute. Au bout d'un certain temps j'ai été affecté avec le père Robidet qui installait des tuyauteries et plus tard je faisais équipe avec Gilbert Baron dans le but d'apprendre à souder. Au bout d'un certain temps, je suis devenu soudeur. Nous étions employés au petit dock qui était une assez grande plate-forme fixée à l'appontement du port autonome en face de l'atelier et tout ça en bas du Lazaret. Pendant la journée, il m'arrivait d'aller voir des vieux copains, des anciens marins qui formaient l'équipe des gréeurs. Ils avaient un local assez grand avec un bon fourneau, on passait des bons moments mais il fallait ouvrir l'œil surtout surveiller les allemands qui surveillaient le chantier. Dans ces vieux marins, il y avait le chef, le père Malet, Marius Ostins, Louis Langlade, Paul Bouquet, Georges Rabeau et peut-être un ou deux autre que j'ai oublié. Je ne peux pas dire à quelle date ça s'est produit, mais un jour Paul Bouquet m'a demandé si quand le moment serait venu, je pourrais être d'accord pour devenir maquisard, j'ai dû dire que j'étais d'accord et on en a plus reparlé.

Beaucoup plus tard, à l'heure de la soupe à la cantine du chantier, mon camarade Paul Lefèvre m'a dit qu'il fallait rejoindre le maquis au plus vite. J'ai fini de manger et je suis allé chercher quelques affaires à ma chambre au pavillon O pas loin de la cantine. Je suis allé dire au revoir chez Monsieur Alexandre Ostins qui habitait au Lazaret et me voilà parti. Je suis allé directement aux Gunes à Cissac chez Paul Lefèvre, il se préparait. Au revoir à tout le monde et nous voilà partis. La femme de Paul est venue avec nous, elle nous a accompagné presque jusqu'au maquis un peu avant le Haut Garno où il était stationné. S'il existe des archives concernant cette équipe, le jour où nous sommes arrivés doit se trouver facilement parce que ceux qui devaient devenir nos équipiers venaient de se faire fusiller, un type dont ils s'étaient aperçus que c'était un espion. Quand on parle de gens qui ont la mine patibulaire, c'était vraiment la mine de nos gens, heureusement que dans le groupe j'ai retrouvé Paul Bouquet, mais je pense qu'à ce moment là, nous avons presque regretté d'être venus. J'ai retrouvé un ou deux copains surtout le frère de Jésus Hernandez.

Nous n'avions aucune activité, rien de spécial, au bout de quelques jours, nous avons déménagé, nous sommes allés nous installer à Lagunan. Il faut savoir que la route de Lagunan à Naujac n'existait pas, c'était la forêt et la route de Lagunan - Saint Laurent devait être une route blanche pas très importante. Nous étions installés dans un bâtiment pas bien loin de la route, pour y aller, la passe existe toujours, elle est un peu avant le croisement. La boîte à lettres qui est actuellement à côté du calvaire était à l'entrée de la passe. Nous sommes restés là quelques jours sans grande activité. Nous avons déménagé une autre fois. Nous sommes partis un après-midi à pied, à travers la lande et la forêt et ce jour là, c'est un certain petit Louis qui habitait Loupdat qui nous pilotait, nous sommes arrivés à Vignes Oudides. Il y avait trois bâtiments assez séparés les uns des autres. Le premier à droite de la passe et assez loin de la passe, c'est dans ce bâtiment que les chefs étaient installés. Le deuxième était à gauche de la passe et assez loin aussi, c'est dans ce bâtiment que nous nous sommes installés, pour ce qui est du troisième je ne l'ai jamais vu.

Il y a une chose qu'il faut bien admettre, nous venions de plus en plus nombreux, il fallait bien que tout le monde mange, il y a eu donc le problème de trouver de la nourriture.

Nous allons arriver aux choses plus sérieuses. Un après-midi, nous avons vu partir les chefs, sans doute le docteur Chauvin Roger Cruzin et les trois flics Pétain, ils ont traversé le cantonnement, le chef devait avoir une mitraillette, Roger Cruzin un fusil de chasse, avant d'aller plus loin il faut savoir que nous n'avions aucune arme. Nous ne savions pas où ils allaient, beaucoup plus tard nous les avons vu revenir et ce n'est que plus tard que nous avons su qu'il y avait eu deux allemands de tués, tout compte fait ça ne nous a pas inquiété, nous avons continué comme si rien ne s'était passé.

# MÉMOIRE NAUJACAISE

Dans les jours qui ont suivi nous avons eu la visite du fameux Charly il est venu jusqu'à notre cantonnement avec sa bagnole, une traction avant. Dans ce qu'il a dit, j'ai surtout retenu que ça allait barder et que si parmi nous il y en avait qui voulaient repartir chez eux, ils pouvaient partir, ils étaient libres. Sur le moment, il ne s'est rien passé. *Beaucoup plus tard, j'ai eu l'occasion de faire la connaissance de l'ancien maire d'Ordonnac qui m'a dit qu'il était rentré chez lui à ce moment. Je considère cet homme comme un vieux camarade.* Pour ma part, je suis resté mais j'ai demandé s'il ne serait pas possible de revenir à ma chambre au Lazaret pour chercher quelques affaires de plus, il n'y a pas eu de problèmes. Je crois que nous avons été plusieurs dans le même cas. Le samedi suivant de bonne heure, nous voilà donc trois sur le départ, René Barthélemy, Marcel Viaud et moi. Il fallait prendre la route qui était une petite route blanche de Vignes Ouidides à rejoindre la route de Hourtin à La Cardine. La route de La Cardine était goudronnée mais pas si large que maintenant et sur les bords il y avait beaucoup de broussailles. Nous voilà donc sur la route trois bons copains rigolards qui se connaissaient bien. Ce matin-là, le temps était gris et il broussinait un peu. Tout d'un coup voilà que du côté droit il y a un Fritz qui se dresse recouvert d'une partie de toile de tente qui lui sert d'imperméable et en même temps du côté gauche nous avons entendu un bruit sec de culasse d'une arme que l'on arme, personne n'a rien dit et n'a rien fait, notre fritz nous a demandé "Papirs", nous lui avons donné chacun notre carte d'identité, il nous a regardé, nous avons essayé de lui expliquer, nous travaillons dans la forêt à scier du bois avec geste à l'appui, il a fini par nous rendre nos cartes d'identité et il nous a laisser partir. Nous avons roulé un peu et dès que nous avons été hors de sa vue, nous avons quitté la route et suivi d'autres chemins.

Chacun est allé voir ses affaires, deux au Pouyalet et moi au Lazaret. Comme convenu, nous nous sommes retrouvés le lendemain dimanche et nous sommes revenus chez les maquisards.

C'était en début d'après-midi, alors là changement de décor, branle-bas général, l'affaire à laquelle Jean Blanc était gravement blessé était en cours, le pauvre diable a été amené à Hourtin sur la place en pleine chaleur avec interdiction de s'approcher même à Mr le Curé jusqu'à ce qu'il soit mort. L'agonie a été très longue. Tout ça s'est passé, le calme est revenu, la vie a repris son cours, personne n'était inquiet, aucune mesure de sécurité n'a été prise. Nous arrivons au jour de l'attaque, c'est à dire le mardi 25 juillet, à ma connaissance il y avait deux endroits où on montait la garde, peut-être davantage, ce que je sais c'est qu'à ce moment là, il y en avait deux qui étaient de garde à l'entrée de la passe un peu à l'intérieur par rapport à la route et ceux qui étaient de garde à l'intérieur du cantonnement. Pour monter la garde là, ça veut dire que nous avons installé un poste d'observation en haut d'un grand chêne. Je faisais équipe avec mon camarade Paul Lefèvre, comme c'était moi le plus souple c'est moi qui étais en haut, bien entendu il n'y avait pas d'échelle. Quand j'ai été en haut, je n'ai tardé à entendre parler allemand, je suis resté en haut, j'ai averti Paul doucement et il a couru avertir les camarades et le défilé a vite commencé vers le lever du jour, vers l'Est.

J'étais toujours en haut de l'arbre et à ce moment-là, j'ai compris qu'il fallait échapper, j'ai eu l'occasion de le dire quand je suis descendu c'est pas sûr que Tarzan aurait fait plus vite que moi, il était trop tard pour aller chercher mes affaires, je suis donc partie en laissant tout, pendant la fuite nous nous étions sans doute éparpillés et je me rappelle très bien avoir rattrapé Marcel Jacquemin qui voulait que je lui porte son baluchon et j'ai refusé en lui disant que mes affaires étaient restés sur place. Nous avons traversé une zone de lande plus ou moins épaisse et nous sommes arrivés dans la forêt un peu plus importante, nous nous sommes retrouvés à plusieurs, peut-être une vingtaine, il y en a qui ont dit que nous étions trop nombreux, qu'il fallait se séparer. Nous sommes donc restés un groupe de six René Barthélemy, Jeannot Roux, Ernest Delmas, Jo Meardi, moi-même et que le sixième me pardonne, j'ai oublié le nom, mais je suis sûr que nous étions six. Cette fois, nous avons changé de direction, nous allions vers le nord, vers la route nationale en suivant une petite piste forestière, nous marchions en file. J'étais devant, avec René Barthélemy, nous ne faisons sûrement pas de bruit parce que tout d'un coup je vois assez loin devant une grande touffe de brande, avec de chaque côté une boule qui luisait au soleil, c'était deux casques allemands. Alors là, sans un mot nous avons foncé comme un seul homme dans la verdure vers l'Est, nous avons sûrement fait beaucoup de bruit mais il ne s'est rien passé.

## MÉMOIRE NAUJACAISE

Difficile de savoir combien nous avons couru quand nous nous sommes aplatis au sol, nous avons attendu sans bouger, sans parler, nous avons passé la journée et la nuit sur place.

Dans la journée, nous avons entendu ce qui se passait, une pétarade assez importante à notre droite, c'est à dire au Château Nodris, nous avons entendu crier un pauvre diable "aïe il m'a fait mal" et ça au cinquième coup de fusil, que s'est-il passé ?

Nous avons entendu quelques coups de fusil qui devaient être destinés à quelqu'un qui a suivi le même chemin que nous et alors la moto !

Nous étions dans un triangle bordé par les routes de La Cardine à St Gau, de St Gau à la route d'Hourtin et de là à la Cardine. La moto a circulé sans arrêt, on la suivait, le soir nous avons entendu de la pétarade à notre gauche, c'était à Liard et c'était sans doute fini, après plus rien.

Le lendemain matin, il y en a qui voulait partir, pour ma part, j'aurais attendu plus longtemps pour être sûr, enfin il a fallu se décider. Nous essayons de retrouver notre chemin et cette fois sur le bord de la piste que nous suivons, il y a une petite construction en bois et dedans il y a deux femmes qui sont très étonnées de nous voir là. Elles auraient bien voulu nous donner quelques choses mais elles n'avaient rien, si ce n'est un litre de vin. Je n'ai pas bu de vin, nous les avons laissées là et nous sommes arrivés à la route que nous avons traversé les uns derrière les autres et à la grande course. Je ne me suis jamais rappelé où nous avons traversé la route un peu plus près de Nodris que de Liard par rapport à ce que nous avons entendu dans la journée ;

Quand nous avons dû traverser la route et nous nous sommes séparés, je suis resté avec Ernest Delmas, nous habitons tous les deux au Lazaret. Nous avons traversé un endroit que je ne connais pas du tout, il commençait à y avoir des habitations et les hommes que nous avons vu nous ont invités à nous éloigner vite, ce que nous avons fait. Eux savaient ce qui s'était passé la veille, nous ne le savions pas. Nous avons fini de traverser la partie habitée et je me suis reconnu en apercevant la Coopérative de Vertheuil, nous venions donc de La Caussade. Comme nous allions arriver à découvert et que nous étions méfiants, nous avons vu de loin deux Felgendarmes qui venaient de Pauillac et qui montaient la côte à pied, leur vélo à la main. Nous les avons surveillés, ils se sont arrêtés en haut de la côte, ils ont parlé tous les deux, ils ont tourné leur vélo, ils sont montés dessus et ils sont repartis vers Pauillac.

Il fallait donc que nous allions au Lazaret, alors j'ai décidé que le moyen le plus sûr était de suivre le chenal qui prend sa source autour du Château du Breuil. En passant dans les bois et hors des habitations, nous sommes arrivés à ce fossé, nous l'avons suivi jusqu'au pont de Lafite, là sur le pont il y avait deux gendarmes français, nous les avons surveillés jusqu'à ce qu'ils partent avec leurs vélos vers Pauillac. Nous avons traversé la route rapidement, nous avons fini par arriver au Lazaret. Mon camarade Ernest était encore sous le couvert d'un arrêt maladie, il est rentré chez lui sans problème. Moi je me suis rendu à la cabane du jardin de Monsieur Ostins. La famille d'Ernest est allée prévenir chez Monsieur Ostins que j'étais là, à la tombée de la nuit Monsieur Ostins est venu me chercher et m'a conduit chez lui où j'ai été lavé et nourri et j'ai passé la nuit-là. Le lendemain matin, de bonne heure, Monsieur Ostins m'a fait traverser la rivière et rejoindre le Port de Callonges et m'a confié à un pêcheur réfugié lui aussi, Lucien Boutet de la région de Royan.

Nous avons donc pêché au chalut mais pas longtemps puisque le bombardement de l'usine Shell a eu lieu, auquel j'ai assisté à l'embouchure de chenal des Callonges.

J'ai attendu quelques jours, il restait des allemands. J'ai vu un des derniers bateaux qui s'en allait, qui coulait les bouées au canon.

Je ne sais plus qui des Callonges m'a ramené à St Estèphe et de là, j'ai rejoint Pauillac. Je me suis intégré avec des gens du groupe Pistolet mais provisoirement. J'ai erré avec les uns et les autres, mangé à la soupe nationale, en dernier j'étais avec une équipe qui couchait au château Lafite dans la grande salle que l'on voit depuis la route avec les grandes ouvertures arrondies et qui était pleine de paille. Le 7 décembre, je contractais un engagement de 3 ans dans la vraie armée.

Du 20 août au 7 décembre, j'ai vécu les plus mauvaises périodes de mon existence, la misère complète. Sur L'honneur.

## PAROLE D'OPPOSITION

**Bonne Année 2022 !**

A l'aube de cette nouvelle année, les élus d'opposition « Naujac Notre Village », vous adressent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, santé, réussite...

Nous déplorons la recrudescence du covid 19, avec les variants Delta et surtout Omicron, dont la progression fulgurante a fait voler en éclat les espoirs de sortir rapidement de cette épidémie. Un sentiment de morosité s'installe dans notre société française, à mesure que la crise perdure, avec son lot de tracasseries du quotidien. Sans compter la multiplication des contaminations... Alors continuez à bien respecter les gestes barrière et prenez soin de vous.

**Attention danger pour Naujac, le futur parc éolien de Lesparre!**

Un sujet qui nous préoccupe et qui aura des conséquences sur notre qualité de vie.

La municipalité de la ville de Lesparre a décidé de poursuivre avec Valorem l'implantation de 12 éoliennes sur le site « vignes Ouidides » à la limite de Naujac.

Ces 12 éoliennes auront un impact sur notre santé, notre environnement (la faune, la flore), notre ruralité, notre cadre de vie et généreront une dévaluation du prix de l'immobilier de 10 à 20%.... L'engagement de Johnny Caron, ne date pas d'aujourd'hui. Il participe à de nombreuses réunions d'information dans le Médoc sur l'effet néfaste des éoliennes (dernière réunion animée par Eddie Puyjalon, Président, « Le Mouvement pour la Ruralité » le 2 décembre 2021 à St Germain d'Esteuil).

L'opposition vous informera des actions et recours contre ce projet de Lesparre et Valorem... Nous souhaitons la mobilisation de tous les Naujacais et Naujacaises pour l'abandon de ce chantier démesuré!

**Longue et heureuse retraite!!!**

Nous souhaitons une heureuse retraite bien méritée à « Mimi et Fredo », gérants du Bar de l'Union. Nous regrettons la fermeture de ce restaurant « cuisine traditionnelle » qui enchantait nos papilles et animait le village !!!

Espérons rapidement un nouveau commerce qui maintiendrait en vie notre bourg...

Les Elus de « Naujac Notre Village » restent à votre écoute.

Johnny Caron : [johnnycaron33@gmail.com](mailto:johnnycaron33@gmail.com)

Séverine Bouchereau-Boisson: [bouchereauseverine@orange.fr](mailto:bouchereauseverine@orange.fr)

# URBANISME



## Les Autorisations d'urbanisme de la commune de Naujac et la loi littoral

### Rappel

#### Principe de la loi littoral

La loi n°86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral dite "loi littoral" a été conçue dans l'optique de concilier le développement des activités humaines sur les zones littorales et la préservation du paysage et des écosystèmes marins (articles L.121-1 et suivants du Code de l'urbanisme et articles L.321-1 et suivants du Code de l'environnement).

#### Comment cette loi fonctionne-t-elle ?

Elle désigne les territoires concernés, s'agissant des communes de bord de mer, proches des grands lacs, des estuaires et des deltas (article L. 321-2 du Code de l'environnement).

→ **NAUJAC est touchée par la loi littoral sur la totalité de son territoire**

Des restrictions sont prévues par les documents d'urbanisme habituels, s'agissant des plans locaux d'urbanisme (PLU) et des schémas de cohérence territoriaux (SCOT).

#### Loi littoral et construction

La loi littoral limite les espaces constructibles au sein des communes littorales.

Elle distingue les zones urbanisées (agglomérations et villages) des zones peu **ou** pas urbanisées.

Concrètement, les constructions futures ne peuvent être réalisées qu'en continuité avec le bâti existant. Autrement dit, on ne peut pas construire sur une zone qui n'est pas **ou** peu urbanisée (on parle aussi de zone d'urbanisation "diffuse" ou non "continue" - article L. 121-8 du Code de l'urbanisme).

### **RETRAIT des PC et DP pour cause de loi littoral suite demande de la Préfecture**



Après instruction de votre permis de construire (PC) ou de votre déclaration préalable (DP), un arrêté accordant l'autorisation vous est envoyé. Il est impératif d'afficher le plus rapidement possible le panneau sur les lieux pour faire débiter les délais de recours des tiers qui sont de :

**2 mois**

# URBANISME

En même temps, la commune transmet un exemplaire identique du dossier, instruit et accordé, au contrôle de la légalité, service de la préfecture.

Le contrôle de la légalité a **2 mois** également, à réception du dossier, pour statuer sur la décision émise par le Maire au nom de la Commune.

A la fin de ce délai, il se peut que le contrôle de la légalité demande à la commune de **RETIRER** le permis de construire ou la déclaration.

Malgré l'avis initial du Maire, la Commune se voit contrainte de suivre la décision de la préfecture et de retirer le permis dans un délai de **1 mois**, sous peine de se retrouver en contentieux.

### Mot du Maire sur cette situation :

A ce jour, la Commune de Naujac-Sur-Mer se voit contrainte, comme de nombreuses communes voisines, à l'application de la loi littoral sur toute la commune et toutes les zones du PLU.

Nous avons été confrontés au refus voir même au retrait de permis ou de déclaration préalable pour des piscines, des annexes ...

Nous déplorons cette situation, c'est pour cela que nous vous invitons à rester prudents lorsque vous recevez votre arrêté accordant votre autorisation et de bien attendre un délai maximum de **3 mois** au total avant de commencer vos travaux.



# NUMÉROS UTILES

## MAIRIE

Secrétariat : 05.56.73.00.55

Télécopie : 05.56.73.03.87

Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

(Présence d'un élu tous les samedis matin)

## SERVICE URBANISME

Accueil du public tous les jours sur RDV

sauf le mercredi et samedi

ou effectuer vos demandes par mail

## SMICOTOM

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le vendredi de 15h30 à 17h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

## AGENCE POSTALE

Tel : 05.56.73.00.55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

Borne postale, levée à 11h, 10h le samedi

## RECYCLERIE

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et les 1er et 3<sup>ème</sup> samedis du mois

## ÉCOLE PRIMAIRE

05.56.73.01.80

## PÔLE SANTÉ NAUJAC

### MEDECIN

Dr AGBOTON SENTENAC Gaëlle : 05.56.09.22.89

### CABINET INFIMIÈRES

Mmes MERCIER & BRIESACH : 06.46.78.17.37

### OSTÉOPATHE

Mme DABIS Pauline : 06.58.26.35.79

### APA-S

Mme FRET Mégane : 06.20.57.13.73

### KINÉSITHÉRAPEUTE

M. BLASQUEZ Sébastien : 06 59 92 59 77

Clinique Mutualiste de Lesparre :  
05.56.73.10.00

Laboratoire d'analyse lesparre :  
05.56.73.34.73

Laboratoire d'analyse d'Hourtin :  
05.56.09.12.31

Collège Jules Chambrelent :  
05.56.09.12.52

Taxi Conventionné CELENA :  
06.75.02.36.93

Clinique Vétérinaire Lac et Océan :  
(Naujac-sur-Mer) 09.54.39.74.40

Déchèterie de lesparre :  
05.56.41.16.23

Gendarmerie de Lesparre :  
05.56.73.46.70

Pompiers : 18

# NOS ANNONCEURS



**TAXIS CÉLÉNA**  
médoc

Saint laurent Médoc 1 - Pauillac 2 - Vertheuil 1  
Le Pout 1. Le Bourcat 1

**06 75 02 36 93**

Hopital

www.taxiscelenamédoc.fr



**Camping Le Ranch**  
4 RUE DE LA BÂCHE  
33990 NAUJAC SUR MER



**LE FIL A COUDRE**  
Armelle Marchand Geneste  
Atelier de  
Couture Retouches  
à Naujac sur mer  
**06 44 70 97 60**



Jérôme BERHUY  
06 85 96 35 41

Certificat professionnelle individuel  
d'utilisation des biocides N°030759

**TRAITEMENT GUÊPES & FRELONS**  
**RATS, SOURIS, CAFARDS, CHENILLES, FOURMIS...**  
Travaux à grande hauteur & Accès difficile

E-mail: [mrs.nuisible@gmail.com](mailto:mrs.nuisible@gmail.com)  
Site: [www.mrs-nuisibles.fr](http://www.mrs-nuisibles.fr)  
Facebook: [www.facebook.com/mrs.nuisible](http://www.facebook.com/mrs.nuisible)  
1 rue de Groussac - 33990 NAUJAC / MER



Angel institut  
&  
Boutique

INSTITUT DE BEAUTÉ & BOUTIQUE DE PRODUITS  
DE BEAUTÉ, PARFUMS, VÊTEMENTS,  
BIJOUX, SENTEURS MAISON, ...

NAUJAC S/MER  
05 56 41 27 23  
Fb : angel institut boutique



**Aide et Accompagnement à domicile:**

- Aide aux tâches ménagères, préparation des repas
- Aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne

**Soins Infirmiers à domicile:**

- Toilette sous prescription médicale, suivi des soins
- Equipe Spécialisée Alzheimer (animation, soutien aux aidants)

**Activités de Préservation de l'Autonomie:**

- Gym adaptée, Attention aux amaques,
- Utilisation tablette, réflexologie plantaire,

05-56-73-19-50  
contact@AAPAM-medoc.com  
33240 Blaignan-Prignac

[www.aapam-medoc.fr](http://www.aapam-medoc.fr)

*Les services d'Emilie*  
*Aide administrative / Aide à domicile*  
*gayonemilie8@gmail.com*  
*Naujac sur Mer et alentours*



**06.80.62.81.81**

Valentin JASPART  
Directeur  
06 24 55 47 16



**NATUR' O MEDOC**  
CAMPING / ECO-LIEU  
NAUJAC SUR MER

# NOS ANNONCEURS



**CATHY  
STYLE**

création coiffure mixte  
0556412705

**ENTRETIEN  
ESPACES VERTS  
NAUJAC SERVICES**

BRICOLAGE, TERRASSE, ETC

**07 70 38 52 65**



**GMC**  
Gilles Mercier Construtions

**Entreprise Générale du Bâtiment**  
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

9 quater rue de la Gravière  
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51  
[pimpernel.mercier@sfr.fr](mailto:pimpernel.mercier@sfr.fr)

**SARRAZY**

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS  
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN  
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,  
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

<b>BUREAUX</b> ZA DE BEAU CHÊNE 33250 CISSAC 05 56 73 18 70	<b>GRAVIÈRES</b> LA LANDE DE POUYÈRE 33990 NAUJAC/MER 05 56 41 19 73	<b>ROUTE DE VENDAYS</b> 33340 QUEYRAC 05 56 59 81 88	UNIFIL ASSOCIÉ DE <b>COLAS</b> Eclairage
--	---	--	---

**Tel : 05 56 73 00 58**  
Portable : 06 26 78 08 46

**RESTAURANT**  
BAR DE L'UNION

**Ouvert tous les midis**  
Les week end et en saison ouvert midi et soir  
\*Fermé le lundi

**Menuiserie aluminium - PVC**  
Vérandas  
Miroiterie, vitrages isolants  
Stores et toiles  
Portails aluminium  
Volets roulants, battants  
et rideaux métalliques  
Remplacement de casses

**ALUMINIER**  
**TECHNAL**  
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

**Ets SOMIREY**  
distributeur peintures SIKKENS

**sikkens**

atelier et magasin :  
6, rue A.-Lafittau - BP 19  
33341 Lesparre-Médoc Cédex  
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87  
[somirey@wanadoo.fr](mailto:somirey@wanadoo.fr)  
[www.somirey.com](http://www.somirey.com)

**LE PETIT NAUJACAIS**  
Bulletin d'information  
de la Commune de Naujac-sur-Mer

Rédaction et impression  
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

**Directeur de publication**  
Yves BARREAU

**Rédacteur en chef**  
Chantal PARISE

**Équipe rédactionnelle**  
Virginie CAUSSÈQUE, Joël MORAND,  
Raymonde SCHLAUDER

Tiré à 800 exemplaires  
Dépôt légal Avril 2014